

Ministère
de la Transition
écologique et solidaire

Lutte contre les
pollutions

Sites et Sols
Pollués

Basol

Recherche

Pollution des sols : BASOL

Base de données BASOL sur les sites et sols pollués
(ou potentiellement pollués) appelant
une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif

Télécharger au format CSV

Région : Hauts-de-France

Département : 59

Site BASOL numéro : 59.0472

Situation technique du site : Site à connaissance sommaire, diagnostic éventuellement nécessaire

Date de publication de la fiche : 27/04/2016

Auteur de la qualification : DREAL UD DE LILLE

Localisation et identification du site

Nom usuel du [site](#) : FCB, site du lycée technique

Localisation :

Commune : Lille

Arrondissement :

Code postal : - Code INSEE : 59350 (225 789 habitants)

Adresse : rue Dordin

Lieu-dit : Hellemmes

Agence de l'eau correspondante : Artois-Picardie

Code géographique de l'unité urbaine : 59702 : Lille (partie française) (1 014 239 habitants)

Géoréférencement :

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT93	707034	7059224	Adresse (rue)	

Référentiel	Coordonnée X	Coordonnée Y	Précision	Précision (autre)
LAMBERT II ETENDU				

Parcelles cadastrales :

Non défini

Plan(s) cartographique(s) :

Aucun plan n'a été transféré pour le moment.

Responsable(s) actuel(s) du site : EXPLOITANT (si ICPE ancienne dont l'exploitant existe encore ou ICPE en activité)

Nom : COMPAGNIE DE FIVES-LILLE
il s'agit D'UN EXPLOITANT ANTERIEUR

Qualité du responsable : PERSONNE MORALE PRIVEE

Propriétaire(s) du site :

Nom	Qualité	Coordonnées
Compagnie de Fives Lille	PERSONNE MORALE PRIVEE	38 rue de la République 93107 MONTREUIL Cedex

Caractérisation du site à la date du 06/12/2013

Description du [site](#) :

La société FCB (aujourd'hui disparue, dont le passif a été repris par la société mère COMPAGNIE DE FIVES-LILLE) était propriétaire depuis 1912 d'un terrain d'une superficie de 1,59 ha à HELLEMMES ; à l'angle des rues Chanzy et Dordin (parcelle cadastrale section 298AN n°1049).

Ce site, autrefois utilisé pour les besoins de l'usine (production et formation des apprentis) a été géré comme lycée technique de 1973 à 1997.

Il comprenait 4 salles de cours, une aire de sport et un atelier d'apprentissage à différents procédés mécaniques (ajustage, tournage, fraisage, chaudronnerie, etc.).

En terme d'activités exercées sur site :

- des pièces métalliques étaient utilisées pour l'apprentissage des procédés mécaniques (broyage, décapage, etc.) et étaient stockées dans les ateliers,
- des huiles étaient utilisées dans les ateliers de fraisage et tournage, puis récupérées dans des bacs,
- un réservoir enterré de 15 m3 était utilisé pour le chauffage des ateliers et a été vidé et dégazé lors de la fermeture du site,
- avant 1973, du coke de charbon était stocké sur le terrain ou dans des soutes couvertes accolées à l'atelier des forges ; il était utilisé pour l'atelier du lycée technique,

- des copeaux métalliques étaient déposés dans des bennes puis récupérées par des sociétés extérieures,
- les eaux de lavage fixant les poussières provenant du broyage des minéraux étaient décantées avant évacuation au réseau.

La COMPAGNIE DE FIVES-LILLES est le dernier exploitant connu du terrain.

Le site est situé en zone urbaine dense et a fait l'objet de nombreuses spéculations quant à son usage possible. Notamment, en 2004, il avait été envisagé d'y implanter la Direction Générale du SDIS (Service Département d'Incendie et de Secours), projet freiné par la pollution du site.

Description qualitative :

Une étude historique a été menée en 1998 et a mis en évidence la présence sur le site d'une couche de remblais de 2 m d'épaisseur. Ces remblais reposent sur une couche limoneuse peu épaisse qui recouvre la craie présente à 3 m de profondeur en moyenne. Le site a également hébergé un stockage enterré d'hydrocarbures.

Les investigations réalisées montraient la présence dans les remblais de baryum, de plomb, d'arsenic et de cuivre à des teneurs significatives.

Cette pollution métallique des remblais a un impact par lixiviation sur les sols sous-jacents, notamment pour le cuivre et le plomb.

Les eaux souterraines sont quant à elles contaminées par les hydrocarbures totaux et des composés organiques aromatiques (benzène, naphthalène, acénaphène).

Les études réalisées à l'époque (E.S.R.) concluaient à la nécessité de surveiller ce site.

Par arrêté du 21 décembre 2006, M. le préfet du Nord imposait à la société S.A. COMPAGNIE DE FIVES LILLE (ex. F.C.B.) des prescriptions complémentaires pour la réhabilitation de son site situé à Lille (Hellemmes), à savoir :

- une étude historique et documentaire (analyse historique du site, étude de la vulnérabilité de l'environnement, visite de terrain),
- des diagnostics et investigations de terrain (portant sur le sol et le cas échéant sur les eaux souterraines),
- des propositions de mesures de gestion (sur la base d'un schéma conceptuel) afin d'assurer la mise en sécurité du site, la suppression des pollutions, la maîtrise des voies de transfert, les mesures de gestion afin de permettre de rendre le site compatible avec son usage futur (un second schéma conceptuel, prenant en compte ces propositions de mesures de gestion étant à consolider).

Par ailleurs, s'agissant d'une ancienne installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation, l'exploitant était contraint, dans le cadre de la cessation d'activité, par l'article R.512-39-1 du code de l'environnement.

Un rapport de l'inspection, en date du 28 novembre 2013, dresse le bilan des actions mises en œuvre par l'exploitant dans le cadre de la réhabilitation du site, et analyse notamment :

- l'Étude des sols et Évaluation simplifiée des risques (ESR) de 2000,
- le Rapport d'investigations complémentaires de 2002,
- le Plan de gestion « sites et sols pollués » de 2007,
- les restrictions d'usage mentionnées dans l'acte de vente de 2012.

L'ensemble des éléments figurant dans ce rapport amène à conclure au respect des prescriptions générales prévues par l'article R.512-39-1 du code de l'environnement, ainsi que des prescriptions complémentaires imposées à la société S.A. COMPAGNIE DE FIVES LILLE (ex. F.C.B.) par arrêté du 21 décembre 2006, pour la réhabilitation de son site (ancien lycée technique situé à Lille-Hellemmes sur la parcelle cadastrale référencée Section 298AN n°1049). Ce rapport vaut PV de récolement prévu à l'article 34-1 du décret n°77-1133 du 21 septembre 1977 modifié.

Description du site

Origine de l'action des pouvoirs publics :

Origine de la découverte :

<input type="checkbox"/> Recherche historique	<input type="checkbox"/> Travaux
<input type="checkbox"/> Transactions	<input type="checkbox"/> Dépôt de bilan
<input type="checkbox"/> cessation d'activité, partielle ou totale	<input type="checkbox"/> Information spontanée
<input checked="" type="checkbox"/> Demande de l'administration	<input type="checkbox"/> Analyse captage AEP ou puits ou eaux superficielles
<input type="checkbox"/> Pollution accidentelle	Autre :

Types de pollution :

<input type="checkbox"/> Dépôt de déchets	<input type="checkbox"/> Dépôt aérien
<input type="checkbox"/> Dépôt enterré	<input type="checkbox"/> Dépôt de produits divers
<input checked="" type="checkbox"/> Sol pollué	<input type="checkbox"/> Nappe polluée
<input type="checkbox"/> Pollution non caractérisée	

Origine de la pollution ou des déchets ou des produits :

- Origine accidentelle
- Pollution due au fonctionnement de l'installation
- Liquidation ou cessation d'activité
- Dépôt sauvage de déchets
- Autre

Activité : Mécanique, traitements des surfaces

Code activité ICPE : H

Situation technique du site

Événement	Prescrit à la date du	Etat du site	Date de réalisation
-----------	-----------------------	--------------	---------------------

Des études avait déjà été demandées pour l'ensemble des terrains historiquement exploités par FCB (39 ha). Ces AP ont été cassés au motif que l'Etat n'était pas fondé à demander des études à la Compagnie de Fives-Lille pour l'ensemble des terrains, ceux-ci ayant été progressivement cédé à d'autres exploitants, à des collectivités, etc.

Une approche site par site a donc été initiée.

L'AP demandant un DA et un plan de gestion pour le site du Lycée Technique devrait passer en CODERST pour la fin 2006.

Rapports sur la dépollution du site : *Aucun document n'a été transféré pour le moment.*

Caractérisation de l'impact

Déchets identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de déchets) :

- Déchets non dangereux
- Déchets dangereux
- Déchets inertes

Produits identifiés (s'il s'agit d'un dépôt de produits) :

- Ammonium
- Baryum (Ba)
- Cadmium (Cd)
- Chrome (Cr)
- Cuivre (Cu)
- H.A.P.
- Mercure (Hg)
- Nickel (Ni)
- Pesticides
- Plomb (Pb)
- Solvants halogénés
- Sulfates
- Zinc (Zn)
- Arsenic (As)
- BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes)
- Chlorures
- Cobalt (Co)
- Cyanures
- Hydrocarbures
- Molybdène (Mo)
- PCB-PCT
- Substances radioactives
- Sélénium (Se)
- Solvants non halogénés
- TCE (Trichloroéthylène)

Autres :

Polluants présents dans les sols :

- Ammonium
- Baryum (Ba)
- Cadmium (Cd)
- Chrome (Cr)
- Cuivre (Cu)
- H.A.P.
- Mercure (Hg)
- Nickel (Ni)
- Pesticides
- Sélénium (Se)
- Solvants non halogénés
- Sulfates
- Zinc (Zn)
- Arsenic (As)
- BTEX
- Chlorures
- Cobalt (Co)
- Cyanures
- Hydrocarbures
- Molybdène (Mo)
- PCB-PCT
- Plomb (Pb)
- Solvants halogénés
- Substances radioactives
- TCE

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les sols :

Aucun

Polluants présents dans les nappes :

- Aluminium (Al)
- Arsenic (As)
- BTEX
- Chlorures
- Cobalt (Co)
- Cyanures
- Ammonium
- Baryum (Ba)
- Cadmium (Cd)
- Chrome (Cr)
- Cuivre (Cu)
- Fer (Fe)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> H.A.P. | <input type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Substances radioactives |
| <input type="checkbox"/> Sulfates | <input type="checkbox"/> TCE |
| <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) | |

Autre(s) polluant(s) présent(s) dans les nappes :
Aucun

Polluants présents dans les sols ou les nappes :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Ammonium | <input checked="" type="checkbox"/> Arsenic (As) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Baryum (Ba) | <input type="checkbox"/> BTEX (Benzène, Toluène, Ethyl-benzène et Xylènes) |
| <input type="checkbox"/> Cadmium (Cd) | <input type="checkbox"/> Chlorures |
| <input type="checkbox"/> Chrome (Cr) | <input type="checkbox"/> Cobalt (Co) |
| <input checked="" type="checkbox"/> Cuivre (Cu) | <input type="checkbox"/> Cyanures |
| <input checked="" type="checkbox"/> H.A.P. | <input checked="" type="checkbox"/> Hydrocarbures |
| <input type="checkbox"/> Mercure (Hg) | <input type="checkbox"/> Molybdène (Mo) |
| <input type="checkbox"/> Nickel (Ni) | <input type="checkbox"/> PCB-PCT |
| <input type="checkbox"/> Pesticides | <input checked="" type="checkbox"/> Plomb (Pb) |
| <input type="checkbox"/> Sélénium (Se) | <input type="checkbox"/> Solvants halogénés |
| <input type="checkbox"/> Solvants non halogénés | <input type="checkbox"/> Sulfates |
| <input type="checkbox"/> TCE (Trichloroéthylène) | <input type="checkbox"/> Zinc (Zn) |

Autres :

Risques immédiats :

- Produits inflammables
- Produits explosifs
- Produits toxiques
- Produits incompatibles
- Risque inondation
- Risque inondation
- Fuites et écoulements
- Accessibilité au site

Importance du dépôt ou de la zone polluée :

Tonnage (tonne) :

Volume (m3) :

Surface (ha) : 1,6

Informations complémentaires :

Aucune

Environnement du site

Zone d'implantation :

Habitat : DENSE

Industrie : LOURDE

Hydrogéologie du site :

- Absence de nappe.
- Présence d'une nappe.

Utilisation de la nappe :

- Aucune utilisation connue
- A.E.P.
- Puits privés
- Agriculture, industries agroalimentaires
- Autres industries
- Autre :

Utilisation actuelle du site :

- Site industriel en activité.

- [Site industriel en friche.](#)
- [Site ancien réutilisé](#)
- Zone résidentielle
- Zone agricole
- Zone naturelle
- Espace vert accueillant du public
- Équipements sportifs
- Commerce, artisanat
- Parking
- École
- Autres établissements recevant du public (ERP)
- Autre : Lycée

Impacts constatés :

- Captage AEP arrêté (aduction d'eau potable)
- Teneurs anormales dans les eaux superficielles et/ou dans les sédiments
- Teneurs anormales dans les eaux souterraines
- Teneurs anormales dans les végétaux destinés à la consommation humaine ou animale
- Plaintes concernant les odeurs
- Teneurs anormales dans les animaux destinés à la consommation humaine
- Teneurs anormales dans les sols
- Santé
- Sans
- Inconnu
- Pas d'impact constaté après dépollution

Surveillance du site**Milieu surveillé :**

- Eaux superficielles, fréquence (n/an) :
- Eaux souterraines, fréquence (n/an) :

Etat de la surveillance :

- Absence de surveillance justifiée
- Raison : Autre

- Surveillance différée en raison de procédure en cours
- Raison :

Début de la surveillance :
Arrêt effectif de la surveillance :
Résultat de la surveillance à la date du :
Résultat de la surveillance, autre :

Restrictions d'usage et mesures d'urbanisme**Restriction d'usage sur :**

- L'utilisation du sol (urbanisme)
- L'utilisation du sous-sol (fouille)
- L'utilisation de la nappe
- L'utilisation des eaux superficielles
- La culture de produits agricoles

Mesures d'urbanisme réalisées :

- [Servitude](#) d'utilité publique (SUP)
- Date de l'arrêté préfectoral :

- Porter à connaissance risques, article L121-2 du code de l'urbanisme
- Date du document actant le porter à connaissance risques L121-2 code de l'urbanisme :

Restriction d'usage entre deux parties (RUP)

Date du document actant la RUP :

Restriction d'usage conventionnelle au profit de l'Etat (RUCPE)

Date du document actant la RUCPE :

Projet d'intérêt général (PIG)

Date de l'arrêté préfectoral :

Inscription au plan local d'urbanisme ([PLU](#))

Acquisition amiable par l'[exploitant](#)

Arrêté municipal limitant la consommation de l'eau des puits proche du site

Informations complémentaires :

Traitement effectué

Mise en sécurité du [site](#)

Interdiction d'accès

Gardiennage

Evacuation de produits ou de déchets

Pompage de rabattement ou de récupération

Reconditionnement des produits ou des déchets

Autre :

Traitement des déchets ou des produits hors [site](#) ou sur le [site](#)

Stockage déchets dangereux

Stockage déchets non dangereux

Confinement sur site

Physico-chimique

Traitement thermique

Autre :

Traitement des terres polluées

Stockage déchets dangereux

Stockage déchets non dangereux

Traitement biologique

Traitement thermique

Excavation des terres

Lessivage des terres

Confinement

Stabilisation

Ventilation forcée

Dégradation naturelle

Autre :

Traitement des eaux

Rabattement de nappe

Drainage

Traitement :

Air stripping

Vapour stripping

Filtration

Physico-chimique

Biologique

Oxydation (ozonation...)

Autre :

[Imprimer la fiche](#)

[Pour tout commentaire](#) [Contactez-nous](#)